

On allait se mettre au lit quand un : *Fixe !* retentissant ramène de nouveau la terreur. Le lieutenant s'était ravisé et revenait, croyait-on, faire une nouvelle enquête. Pas moyen de rire dans cette Ecole. S'adressant au possesseur des quatre jours de salle de police :

— Ne saviez-vous pas qu'il était défendu de fumer dans les dortoirs ?

— Non, mon lieutenant.

— Faites bien attention, je vais punir votre sergent pour ne pas vous l'avoir communiqué.

Soudainement inspiré, le condamné réplique :

— Mon lieutenant, le sergent a probablement communiqué aux élèves la défense dont vous parlez, mais j'étais absent à ce moment-là, et cette consigne m'était inconnue.

— Très bien, vous ne serez pas puni, mais que cela vous serve de leçon pour l'avenir.

* * *

Il se retire, et un flot de joie inonde la chambrée. Sept élèves font des rétablissements sur la planche à pain, deux autres exécutent des tours de force sur les bahuts, un jeune homme aimable engendre des éclats de rire silencieux, avec grimaces inédites, pendant que tous les autres font de la voltige sur les lits.

Gay remercie intérieurement le lieutenant de sa bonté et... rallume sa pipe.

La consigne conserve toujours ses droits.

* * *

Cet incident change le cours des conversations. On discute avec une certaine amertume, et bientôt, tous s'endorment contents.

Nous étions arrivés.

CH. DES ECORRES.

